

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 81

Rubrik: Sur les écrans du monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tragique burlesque Michel Simon

De face, Michel Simon ressemble à un plat de pâtes italiennes: tout croule. Le nez, les yeux, le menton, les joues. C'est d'ailleurs une de ses vertus. Car il lui suffit d'appliquer sur une de ses multiples bosses un peu de lanoline, par exemple, pour qu'aussitôt son visage se mette à jouer avec la lumière, prenne les expressions les plus extraordinaires. Un froncement de sourcils, un œil plissé, une moue, et cette tête homérique s'effondre, prend d'autres aspects que ceux du vrai Michel Simon.

Michel Simon est Genevois, et comme tout Genevois qui se respecte, il signe des traités avec la vie et les hommes. Le premier pacte qu'il signe, c'est avec un des professeurs de l'École évangélique de Genève. Il assure à sa jeunesse paresseuse un *modus vivendi* des plus agréables. Il promet de rester tranquille si on lui permet de se mettre au dernier banc et de s'amuser comme bon lui semble. Les hannetons de juin et le poil à gratter de l'automne lui procurent d'autres joies que les règles du participe passé. Mauvais élève, certes, mais adorable copain.

A quatorze ans, il fréquente le Collège, celui-là même que Calvin fonda et auquel il légua son austérité. Ici, Simon engage contre un petit camarade une lutte sans merci. Cet ami ne se permet-il pas d'avoir des visées sur la dernière place? Mais le petit Michel l'emporte de haute lutte et tient fidèle compagnie à sa chère lanterne rouge.

Bientôt, Michel Simon rêve de Paris. Comme tous les jeunes gens de son âge, Paris représente la grande ville où la fantaisie devient parfois — quand on a beaucoup de talent ou beaucoup de chance — une réalité. La trogne antipathique, le bagage léger, la bourse plate et l'esprit chargé de mille projets, le collégien débarque un beau jour d'été à Paris. Pas de temps à perdre. Il faut gagner son pain, Même noir, il est cher. Une occasion d'apprendre la

danse acrobatique se présente à Simon. Il accepte. Bientôt, avec deux partenaires, il compose un numéro et finit par débiter devant le public de Montreuil-sous-Bois à cent sous par représentation. Ce qui, divisé par trois, ne laisse pas beaucoup de beurre sur les épinards.

Mais l'acrobatie ne nourrit plus son homme. Il faut changer de métier. Il devient camelot. On le voit sur toutes les places de France vendre au rabais des briquets de contrebande. La vie est belle, les gains assurés, jusqu'au jour où la police retire la patente de vente. Adieu, belles provinces françaises! Il s'essaie encore dans la loterie de foire à deux sous le billet. Mais la fortune ne montre pas encore le bout du nez. Il revient à Paris, fait on ne sait combien de métiers et termine comme manager et seigneur d'un boxeur qui arrivera dans les finales du championnat d'Europe.

Puis, en 1914, la guerre rappelle Simon au pays. Ceux qui furent dans la même compagnie que lui considèrent cette époque de mobilisation comme quatre ans de fou rire. Sa science acrobatique ne lui sert plus à rien puisqu'il réussit à se casser une jambe en défendant les frontières helvétiques.

A Genève, il se met à faire de la photographie, et s'approche du théâtre des Pitoeff. C'est l'éblouissement. Simon voit sur les planches se dérouler le rêve qu'il a longtemps gardé secret. Il se fait engager comme figurant et réussit à sa première apparition à faire rire la salle. Il joue le rôle de greffier dans une pièce de Shakespeare: *Mesures pour mesures*. Les trois répliques de son rôle font crouler la salle sous les bravos et la joie. Il est classé parmi les acteurs comiques. Il joue encore dans les *Ratés*, dans la *Mouette* d'Ibsen. A chacune de ses apparitions, le rire le précède, l'accompagne, puis le suit.

Aujourd'hui encore, Simon joue du comique. Il s'en plaint, car il voudrait jouer

des rôles dramatiques et chargés de violence. Il aimerait jouer *L'Idiot* de Dostoïevski. Ou *Hamlet*, du grand Anglais, Seul Renoir et Carré, de tous les metteurs en scène français, ont compris ce que Simon pouvait donner de dramatique ou d'ignoble à un personnage de film. Dans *Quai des Brumes* comme dans *Boudu sauvé des eaux*, Simon atteint à une puissance dans l'abject qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Dans la capitale française, sa première communion avec le public — toujours dans son rôle de greffier — emballe la salle. La Comédie des Champs-Élysées l'engage pour jouer du Pirandello. Puis Jovet. Succès. Avec Giraudoux, dans *Siegfried*, nouveau succès; la voie est libre et Michel Simon s'impose malgré son allure extraordinaire. La gloire, il la ramasse sur les planches dans ce rôle magnifique de Clo-Clo, le fameux *Jean de la Lune*, d'Achard. Clo-Clo triomphe sur scène et à l'écran. C'est la création la plus complète de Simon. Accent genevois, apathie, critique, tout y est.

En quinze-ans, il est inouï de constater combien Simon a travaillé. On sait qu'il aborde chacun de ses rôles avec un grand souci de perfection. Il veut tendre au maximum de rendement.

Quelques titres de films? On en compte plus de trente à l'heure présente: *Jean de la Lune*, *La chienne*, *Boudu sauvé des eaux*, *Le chaland qui passe*, *Le bonheur*, *Drôle de drame*, *La bataille silencieuse*, *Quai des brumes*, etc. pour ne citer que les films où Simon occupe la vedette.

Son jeu est tout en opposition, comme son caractère, comme sa vie. En somme, on ne saura jamais dire exactement quand il commence à jouer et quand il finit de vivre, tant l'un donne l'impression de l'autre.

Jusqu'où ira-t-il sur la voie du succès? Nul ne peut le dire. Mais, ce qui est certain, c'est qu'avec Raimu, il est un des plus grands et des plus vrais comiques du cinéma français.

Fernand Gigon.

(L'Illustré.)

Sur les écrans du monde

FRANCE

Au début d'octobre, M. Fernand Morel, de la «Cinématographie Française», écrivait:

On demande la réouverture des salles.

Aux premières heures de la mobilisation, toutes les salles de cinéma se trouvèrent désorganisées par le départ des employés et souvent aussi des Directeurs. Mais ceux qui sont restés savent maintenant qu'ils peuvent facilement avoir du personnel apte à remplacer l'ancien,

La réouverture pourrait donc se faire facilement et rapidement, — suivant le vœu du gouvernement — à la condition que le Directeur obtienne l'autorisation administrative qui fixe le nombre de spectateurs *maximum* que la salle peut recevoir au cours d'une représentation. Ce nombre avait été fixé à Paris à 300 maximum; c'était insuffisant, car il est impossible à une exploitation — même moyenne — de vivre avec un public aussi restreint.

Aux premiers jours de septembre, tous les Directeurs auraient bien voulu atteindre ce chiffre; car aux soirées de semaine, nous en étions loin (des salles de 1.800 places ont

été jouées pour vingt-sept spectateurs). Les Directeurs pouvaient encore escompter de bonnes matinées les dimanches. Or, ils n'en avaient plus le droit. Dans ces conditions, comment vouloir leur demander d'ouvrir, de payer programme, personnel et tous les frais généraux avec des recettes inférieures souvent aux trois-quarts des recettes correspondant aux périodes des autres années? Il faut donc obtenir l'autorisation d'un plus grand nombre de places — surtout pour les matinées, où le nombre de 600 places tolérées doit être encore en rapport, aussi, avec les abris de la salle ou ceux l'entourant.

*

En dernière heure. — On nous avise qu'à l'heure actuelle, les salles ouvertes sont visitées par la Commission de Défense passive

qui reste seule juge du nombre de places à faire occuper, et nous tombons alors sur des cas ahurissants : Voici un cinéma de 1.500 places : on lui accorde quarante spectateurs ; un de 1.300 est autorisé pour soixante places ; un de 800 places en recevra cent cinquante-sept.

Veut-on oui ou non la réouverture des cinémas à Paris ?

Avec ces chiffres, c'est la fermeture rapide pour tous.

*

Le 24 octobre, M. Fernand Morel écrit : « Nous sommes obligés de revenir encore sur la limitation stupide du nombre de places dans les salles.

Dans notre dernier numéro nous avons donné des exemples typiques.

Mais ce qui pourra surprendre toute la Corporation, et même le public, c'est que les mesures de prudence qui sont prises pour le cinéma n'existent pas pour le théâtre ! Est-ce que les bombes ne doivent tomber que chez nous ?

Mais il y a aussi bien d'autres lieux publics où les réunions dépassent 60, 117 ou même 300 personnes. Il y a en premier lieu les Halles Centrales où l'après-midi, dans un espace relativement restreint, 10.000 personnes au moins vont, viennent. Elles ne trouveraient certainement pas des abris suffisants dans les immeubles environnants. Il y a encore de grands cafés avec souvent une seule issue obstruée par un tambour ; des restaurants à prix fixe qui groupent plus de 800 couverts pendant le déjeuner ; il y a les réunions sportives aussi ; il y a enfin les églises.

Mentionnons encore les halls des gares parisiennes où le matin et le soir on compte des milliers de banlieusards, venant ou revenant de leur travail.

Il ne faut pas oublier non plus les grands magasins, avec leurs allées étroites et leurs comptoirs non fixés qui seraient une gêne en cas d'affolement.

Nous ne cherchons pas à faire interdire toutes ces réunions si différentes. Elles courent toutes à la vie économique du pays, mais nous voulons qu'on se rende compte en haut lieu que toutes nos salles présentent, par elles-mêmes, une sécurité au moins aussi grande, et nous demandons qu'on nous laisse y faire une exploitation normale.

En cas d'alerte, nous aurons, comme les autres, largement le temps nécessaire pour faire évacuer nos salles.

Il ne faut pas qu'on puisse dire qu'en ce moment surtout, il y a deux poids et deux mesures.»

*

En dernière heure, on nous affirme que les cinémas parisiens pourront jouer tous les soirs jusqu'à 23 heures et ce, dès mercredi 25 Octobre.

Julien Duvivier tournera en novembre «La Relève».

«La Relève» est le titre provisoire d'un scénario écrit actuellement en collaboration

par Marcel Achard, Charles Spaak et Julien Duvivier.

Ce sera un film cyclique, s'établissant sur trois générations. L'action commence en 1871 au moment de la Commune, et fait vivre deux familles françaises jusqu'à la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939.

Marcel Achard écrira les dialogues, et Julien Duvivier dirigera la mise en scène de ce grand film français.

Transcontinental, qui vient de produire «La Charrette fantôme», assumera la production de cette importante œuvre de qualité française, pour laquelle on prévoit une liste imposante de grandes vedettes françaises : Pierre Blanchar en sera le héros principal, entouré, paraît-il, de Françoise Rosay, Gaby Morlay, et l'on a prononcé les noms de Raimu, Louis Jouvet, Jean Gabin.

Le travail des étrangers est réglementé.

Par décret paru au *Journal Officiel* du 20 septembre 1939, il est interdit à toute personne d'employer un étranger, même si l'étranger est en règle avec les conditions fixées par l'article 64, du livre II du Code du Travail. L'employeur est obligé de demander, au préalable, une autorisation de l'Office Départemental de Placement du lieu du travail.

Edmond T. Gréville a terminé «Menace».

A la porte du Studio François-Ier, voir flamboyer les lettres : Silence on tourne, et savoir que dans aucun autre studio de la région parisienne cela n'est possible, n'est-ce pas suffisant pour que cette réouverture du studio apparaisse comme un petit événement ?

Un grand décor de boîte de nuit, représentant les multiples attraits des monuments de Paris, accueillait les visiteurs. Edmond T. Gréville finissait dans cet ensemble du décorateur Duquesne, les deux jours de travail de son film «Menace» (primitivement appelé «Cinq jours d'Angoisse»).

Gréville dit que son scénario a été considérablement remanié, et que l'action s'étendra non sur cinq jours de Septembre 1938, mais de Septembre 1938 à Septembre 1939. Un an d'angoisse.

Henry Bosc, Vanda Gréville, Ginette Leclerc, Madeleine Lambert participèrent aux prises de vues.

«Menace» est terminé. La réouverture du Studio François-Ier a-t-elle marqué la reprise de la production française ? —

Mlle Lucienne Boyer épouse M. Jacques Pills.

Une nouvelle de Paris nous apprend que devant le maire du 8e arrondissement, la chanteuse bien connue Lucienne Boyer a épousé M. Jacques Pills, actuellement maréchal des logis des trains d'équipage.

Cette information fera plaisir aux Romands, qui connaissent bien Lucienne Boyer, dont ils ont eu mainte fois l'occasion d'apprécier, sur nos scènes, la voix feutrée et doucement sentimentale, et qui connaissent parfaitement aussi M. Pills.

M. Pills ? Ce nom ne vous dit rien ? Je gage que si je l'associe à celui de M. Tabet, vous aurez tout de suite compris. Eh oui, l'heureux époux est M. Pills, M. Pills de Pills et Tabet.

Il y a quelques mois, ces deux chanteurs passèrent dans notre ville lors d'une tournée en Suisse. Il nous fut donné de bavarder quelques instants avec eux, quelques instants charmants, précisé-je, car Pills et Tabet, à l'encontre de bien des artistes en vogue, sont totalement dépouillés de morgue et de suffisance. Leur histoire est d'ailleurs assez singulière pour être contée.

M. Pills, qui est né en 1906, est le fils d'un médecin parisien. Son vrai nom est Jacques Ducos, celui de Pills ayant été emprunté à son ... arrière-grand-mère. M. Pills, suivant une noble tradition familiale, se destinait à la médecine. C'est à l'Université qu'il connut M. Tabet. Ce dernier y étudiait le droit, — autre tradition familiale, son père étant avocat. A l'image des héros de Murger, nos étudiants n'étaient pas très «galletteux» — si l'on veut bien me passer l'expression. Dans le dessein d'amasser quelque argent de poche, ils s'engagèrent dans la Revue du Casino de Paris. Là, on leur fit chanter, avec une centaine d'autres comparses, le «Temps des cerises», clou d'un des innombrables «finals».

Frères d'études, il leur arrivait parfois de sortir ensemble du spectacle, et d'aller se rafraîchir dans un quelconque cabaret montmartrois. C'est à l'occasion d'une de ces sorties nocturnes qu'un consommateur demanda aux deux jeunes gens — qu'il avait remarqués quelques instants avant sur la scène du Casino — de pousser la chanson. M. Pills entonna, M. Tabet suivit, brochant des variations sur la mélodie de son camarade, et, au bout du premier couplet, le fameux tandem musical Pills et Tabet était né ! Dès lors, ce fut une succession de concerts autour du monde, et chacun d'eux fut un nouveau succès. Le cinéma, le disque gravèrent dans la pellicule et dans la cire la voix des deux artistes.

A l'encontre de Gilles et Julien qui sortirent brouillés d'une association éphémère, Pills et Tabet ne s'étaient pas séparés depuis 1932, date de leur réunion. Il a fallu la guerre pour dissoudre ce sympathique duo.

Pills et Tabet aimaient beaucoup chanter à Lausanne, dont ils appréciaient le public, qu'ils classaient à la fois parmi les plus difficiles et les plus compréhensifs. Notre ville fut le lieu d'une aventure qu'ils nous contèrent en souriant, à leur dernière tournée. Je la reproduis ici sans y rien ajouter.

Les deux camarades, dans l'esprit de leurs auditeurs, étaient artistiquement si indissolublement liés qu'on n'eût jamais pu dire : «Celui-ci est M. Pills, celui-là M. Tabet». Et régulièrement, on prenait M. Pills pour

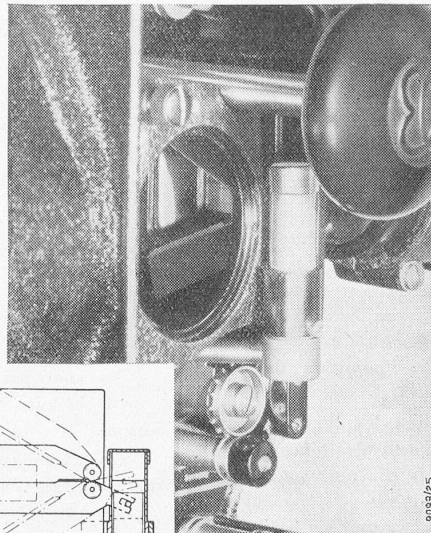
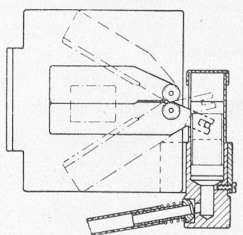
Bauer

Die Feuerschutzklappe der **BAUER-KINOS**

gibt den Film zur Projektion erst frei, wenn Kühlluft die Düsen durchströmt. Um bei einer Undichtigkeit der Luftzuleitung oder einer sonstigen Störung jede Brandgefahr auszuschließen, wurde die Luftklappe in den Strahlengang gesetzt. Sie wird von der Kühlluft gesteuert. Solange keine Kühlluft strömt oder ihr Druck zu gering ist, versperrt die Luftklappe den Lichtweg zum Bildfenster. Bei Bauer-Projektoren mit Gebläse-Flanschmotor kann man die Maschine ohne Kühlung gar nicht in Gang setzen.

Generalvertreter:

Georg Dimde, Zürich 4, Hohlstraße 216
A. Jäckle, Lausanne
20, Square des Fleurettes



M. Tabet et M. Tabet pour M. Pills. Il arriva même qu'on les confondit en une même et seule personne. Ainsi, lors d'un de leurs passages à Lausanne, Pills donna un pantalon à repasser dans l'un de nos établissements de « pressing ». Lorsque le garçon de course vint rapporter le vêtement à l'hôtel, il le remit au portier en disant simplement: « J'apporte le pantalon de Pills et Tabet... »!

M. Jacques Pills a épousé Lucienne Boyer. Leur bonheur sera sans doute très éloigné de celui qu'il évoquait, avec Tabet, dans le charmant film *Mademoiselle Josette, ma femme*, en chantant l'air à succès: *Quand on est jeunes mariés, on a le droit de s'aimer, et de partir pour le pays du rêve.*

Le pays du rêve? Il ne doit pas être bien joyeux, quand, sur la frontière nord, les mitrailleuses y crépitent, et qu'on doit le défendre en maréchal des logis... *Michel J.*
(Feuille d'Avis de Lausanne.)

G.-W. Pabst à Berlin.

Le metteur en scène G.-W. Pabst, qui fut accueilli à son retour des Etats-Unis avec la plus grande déférence, qui reçut en France de gros contrats et tous les honneurs, a préféré regagner Berlin, pour se mettre à la disposition du gouvernement du Reich.

AMÉRIQUE

Les répercussions de la guerre européenne sur le Cinéma américain

Dans la période précédant la guerre actuelle, et par suite de l'instabilité mondiale

qui a suivi l'instauration du nazisme en Allemagne, le cinéma américain a souffert:

1^o Politiquement, d'une ingérence croissante de l'Etat dans ses affaires, sous forme de poursuites « anti-trust »;

2^o Fiscalement, de la création de taxes représentant 10 % des recettes des théâtres et compliquant toute la structure commerciale de l'exploitation;

3^o Socialement, de difficultés dues aux organisations syndicales d'acteurs et de techniciens luttant entre elles;

4^o Commercialement, principalement des complications internationales ayant pour résultat la baisse ou la fermeture de marchés étrangers. Ceux-ci, pour le cinéma américain, représentent plus de 40 % du revenu normal.

Depuis la guerre:

1^o Les poursuites « anti-trust » ont vigoureusement continué, malgré les efforts de l'organisation Hays. Certains magnats sont menacés de prison;

2^o La fiscalité a tendance à s'aggraver;

3^o Les syndicats persistent dans leur désordre;

4^o Le marché étranger est devenu catastrophique. Nous savons ce que sont devenues les possibilités européennes. Si le Japon, un moment fermé, semble venir à résipiscence, l'Amérique latine est à reprendre en mains.

J'ajoute que les valeurs de cinéma, maintenant classées dans le grand public, ont passé des mains de la corporation dans celles des banquiers. Elles ne bénéficient

pas, en ce moment, de la reprise marquée par la Bourse de New York.

Il en résulte que Hollywood se défend avec peine. A la production, il avait été envisagé de réduire le prix moyen des grands films de 4 millions de francs environ par unité. Cette idée a été abandonnée; seuls, les très bons films rapportent. La production, cette année, sera excellente, et prête dans les délais prévus.

Une compression sévère des frais généraux a bien été mise en vigueur, mais l'économie est relativement dérisoire: 100 millions de francs pour l'année, alors que la baisse des recettes sur le marché étranger atteindra, pour la même période, quatre milliards de francs. *Maxime Lévy.*

(Cinématographie française.)

Les Sociétés américaines en France tiendront aussi longtemps que possible dit M. Harold Smith.

« Il n'est pas question pour les firmes américaines de fermer ».

C'est par ces paroles optimistes que M. Harold Smith a accueilli le correspondant de la « Cinématographie française ».

Il reprend: « Chaque société veut tenir aussi longtemps qu'elle le pourra... aussi longtemps que l'on pourra régler le personnel, et supporter les frais. Il ne faut pourtant pas oublier que certaines sociétés recevaient des subventions, dans les cas difficiles, de la société mère aux Etats-Unis, et

que depuis la déclaration de guerre, les sociétés n'envoient plus et ne peuvent plus rien envoyer à leurs filiales de France.

« Il faut aussi bien spécifier que la *situation économique américaine est très gênée par la guerre*. Ce que le cinéma français éprouve en ce moment, le cinéma américain à Hollywood l'éprouve dans une large proportion. Diminution considérable des salaires non seulement artistiques, mais administratifs. Les bureaux, les agences sont restreints. Du fait de la guerre, un tiers de perte grève le budget du cinéma américain. Plus tard, la production américaine nouvelle, faite sur des bases d'économies pourra faire la soudure avec les films très chers tournés jusqu'à ces dernières semaines. Mais, en attendant, la diminution du marché étranger est catastrophique.

« Economiquement, les distributeurs américains en France sont plus touchés qu'il n'y paraît. Leurs frais généraux sont énormes, les bureaux très grands, leur personnel fort important. Malgré tout, les filiales française des sociétés américaines Paramount, Columbia, Artistes Associés, Universal, R. K. O. Radio Films, Warner Bros, M.-G.-M., Twentieth Century Fox ont toutes décidé de maintenir une activité à peu près normale. Les heures de travail sont les mêmes. Journée intensive, sortie à 17 heures, sauf, par exemple aux Artistes Associés où la sortie est à 18 h. 30.

« D'autre part, si notre industrie veut continuer, il faut que les pouvoirs publics en France lui en donnent les moyens. La France était le centre d'une très grosse activité de distribution : Belgique, Suisse, Afrique du Nord étaient régies par la filiale parisienne. Or, les difficultés et même les impossibilités d'obtenir permis de circulation et permis de transport rendent précaires nos tractations avec ces pays. Il faut que l'on permette et que l'on rende plus aisés les voyages dans les pays limitrophes non belligérants.

« La continuation de notre activité n'est possible que si tous les moyens sont à notre disposition, étant bien entendu que toutes garanties sont prises quant à nos buts de voyage.

« Enfin, dit en terminant M. Harold Smith, nous pensons que l'on amènera commodément l'exploitation avec les exigences de la Sécurité publique, et que l'on permettra aux salles un nombre raisonnable de spectateurs ainsi que des heures de fermeture normales.

« Nous tiendrons, mais dites que nous subissons les mêmes problèmes et la même paralysie que toute la distribution française ».

« Régain » autorisé par la censure de New-York

Le film de Marcel Pagnol, « Régain », dont on avait récemment annoncé l'interdiction, vient d'être autorisé; son exploitation reprendra normalement à New York.

Le French Cinema Center, qui donne cette nouvelle, signale qu'il s'agit là d'une grande victoire pour le prestige du film français aux Etats-Unis, d'autant plus que la décision du Board of Regents permettra de montrer « Régain » sans effectuer une seule coupure, ce qui est sans précédent dans les annales du cinéma à New York.

Le film français au Canada.

Avec septembre, s'ouvre la saison du Cinéma. La Grande Saison. Les graves événements d'Europe ont, naturellement, alarmé le public.

Une enquête faite auprès des distributeurs de films prouve que toutes les dispositions sont prises pour parer au pire. « Le spectacle aura lieu », « the show must go on ».

La saison du film français sera brillante au possible. Des films de l'envergure de *Louise, Entente cordiale*, brûlant sujet d'actualité, *Belle Etoile, Serge Panine, Voleur de Femmes, Place de la Concorde, Feux de Joie, Le Ruisseau, Le Paradis de Satan* vont bénéficier d'un lancement extraordinaire susceptible de réveiller l'apathie des cinéphiles. Il est temps d'ailleurs, car la saison d'été s'est avérée pitoyable à tous les points de vue.

On s'y attendait, mais les recettes ont atteint un nouveau bas niveau. L'Exposition de New York a drainé la population à l'aise hors de la province de Québec et la situation européenne de ces dernières semaines a eu sur le public une répercussion curieuse. Néanmoins, en dépit de l'avenir sombre, on s'encourage à qui mieux mieux et l'on compte beaucoup sur le début de la saison pour retrouver des recettes appréciables.

SUÈDE

« La Charrette fantôme », de Duvivier a eu sa première mondiale à Stockholm le 8 courant au cinéma Royal avec un énorme succès.

ANGLETERRE

A Londres, liberté mitigée dans l'exploitation.

On apprend de source autorisée que dans les quartiers autres que le West End (centre de Londres), il n'est exigé aucune limitation du nombre de spectateurs. Dans le reste de la ville, une moitié des salles a droit de fermer à 23 h., l'autre moitié à 22 h. 30. — Mais on espère que sous peu, les abris proches étant bien déterminés et aménagés, tous les cinémas londonniens même du centre pourront fermer à 23 heures. Jusqu'à présent, les cinémas du centre de Londres n'avaient droit de fonctionner que jusqu'à 18 heures.

D'autre part, on ne force pas les directeurs à évacuer leurs salles en cas d'alertes. Chaque directeur fait à son public un

speech l'avertissant que l'alerte est déclenchée, mais que chaque spectateur qui désirerait rester pour voir la fin du spectacle est en mesure de le faire. Et, il paraît, à ce que raconte ce correspondant que lorsque le cas se présente les deux tiers des spectateurs restent vissés à leur fauteuil et contemplent paisiblement la fin de leur programme.

Ajoutons que dans certaines salles du Royaume Uni, la direction refuse l'admission à tout spectateur qui n'aurait pas sur lui son masque à gaz.

HOLLANDE.

Les Films Français en Hollande.

Les bureaux de films éprouvent de très grandes difficultés malgré la neutralité de la Hollande, parce qu'ils doivent importer leurs films de l'Angleterre ou de la France. En premier lieu, il est impossible d'obtenir des matériaux de publicité (à cause de la défense de l'exportation) et en second lieu il leur est impossible de fournir à temps les films à leurs clients hollandais.

Malgré ces inconvénients, on a pu voir pas mal de films français ces derniers mois. Ainsi Métropole-Palace à La Haye a donné pendant deux semaines *Marthe Richard* et a eu ensuite une soirée de gala du film de J. Duvivier, *La Fin du Jour*, à laquelle a assisté le corps diplomatique. Le film a eu un succès considérable. Un autre théâtre à La Haye, Apollo a passé *Le Capitaine Benoit* et un autre film de Duvivier *Le Paquebot Tenacity*. Ensuite, ce théâtre a donné *Barnabé* et *Education de Prince*. Métropole-Palace a passé, la première, pour la Hollande de *La Vierge folle*. Rialto-Theater à Amsterdam a montré *Le Coupable*.

Passage-Théâtre à La Haye a donné deux films de Fernandel : *Un de la Légion* et *Les Cinq Sous de Lavarède* qui ont eu aussi un gros succès dans les villes provinciales et dans les petits théâtres d'Amsterdam et de La Haye.

Deux films français ont un succès énorme : *Hôtel du Nord*, qui a été lancé par l'Alhambra d'Amsterdam où, après une publicité grandiose il a tourné pendant six semaines;

Gibraltar qui a passé pendant deux semaines au théâtre City à Amsterdam, puis quatre semaines au City à La Haye (chose unique!). A Rotterdam le nouveau théâtre Lumière a débuté avec ce film pendant deux semaines.

Entente cordiale passe depuis cinq semaines déjà au Princesse Théâtre à La Haye, après en avoir passé deux à Tuschinski. Filmex, qui importe entre autres le film *Sérénade* de Jean Boyer, vient d'achever un nouveau film hollandais *Le Train fantôme*. Le film passe chez Tuschinski et a un succès énorme. *Simon van Collem*.

(Cinématographie française.)